

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE de l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/UC3SB/BE/2025, en Trois lots séparés.

Opération : « Equipement d'un centre pédagogique de documentation braille au profit de l'université de Constantine 3 » en Trois (03) lots séparés.

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER informe les soumissionnaires ayant participé à l' **Appel d'offres N°02/UC3SB/BE/2025**, concernant l'opération « **Equipement d'un centre pédagogique de documentation braille au profit de l'université de Constantine 3** » en Trois (03) lots séparés, lancé le **22 juin 2025** dans An-Nasr en langue arabe et le **23 Juin 2025** dans « la Nouvelle République » en langue française Qu'à l'issue de l'évaluation des offres les marchés sont provisoirement attribués comme mentionnée ci- dessous.

N° et intitulé du lot	Soumissionnaire	Montant TTC de l'offre (DA)	Note Technique /50 points	NIF	Observation
Lot (01) : Equipements pédagogique d'apprentissage de Braille .	SARL Techno Science	96 341 924,00	44,75/60	09992500629501000000	Offre Qualifiée Techniquement et le moins disant financièrement.
Lot(02) : Equipements d'Ameublement pour le centre pédagogique de Braille .	Kebailli Sofiane	5 149 368,00	34,75/60	16725010773615300000	Offre Qualifiée Techniquement et le moins disant financièrement
Lot(03) : Equipements de surveillance et de Sécurité pour le Centre pédagogique de Braille .	SARL Belimtronic	5 302 354,40	43/60	099925006308983	Offre Qualifiée Techniquement et le moins disant financièrement

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les soumissionnaires peuvent introduire un recours, auprès du secrétariat de la commission des marchés habilitée sise **au 3ème étage du rectorat de l'université de Constantine 3**, bureau n°5 de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.